



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS

Tél. : 05 62 05 39 51

Site Internet : www.societearcheologiquedugers.com

Courriel : socarcheogers@free.fr

Séance du mercredi 3 novembre 2021

La Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers a tenu sa séance le mercredi 3 novembre 2021 à 14 h 30, au siège de l'association, 13 place Salluste du Bartas à Auch, sous la présidence de Jacques Lapart.

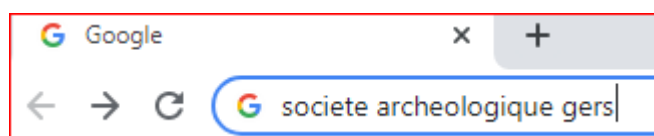
- **ORDRE DU JOUR**

Quelques informations :

Décès récent de l'abbé Jean Cabanot (Meilhan-Landes 1929- Dax 1^{er} juillet 2021) longtemps chercheur au CNRS, spécialiste de l'art roman, auteur notamment de l'excellent volume *Gascogne romane*, collection Zodiaque qui contient d'excellents articles sur des églises romanes du Gers.

A noter et à regarder absolument : le site Internet de la Société Archéologique du Gers :

Des informations, des lectures, l'annonce des réunions et le compte-rendu des séances etc.



Le samedi 23 octobre dernier a eu lieu la **Journée annuelle de l'Histoire de l'Art et l'Archéologie** avec des communications très intéressantes.

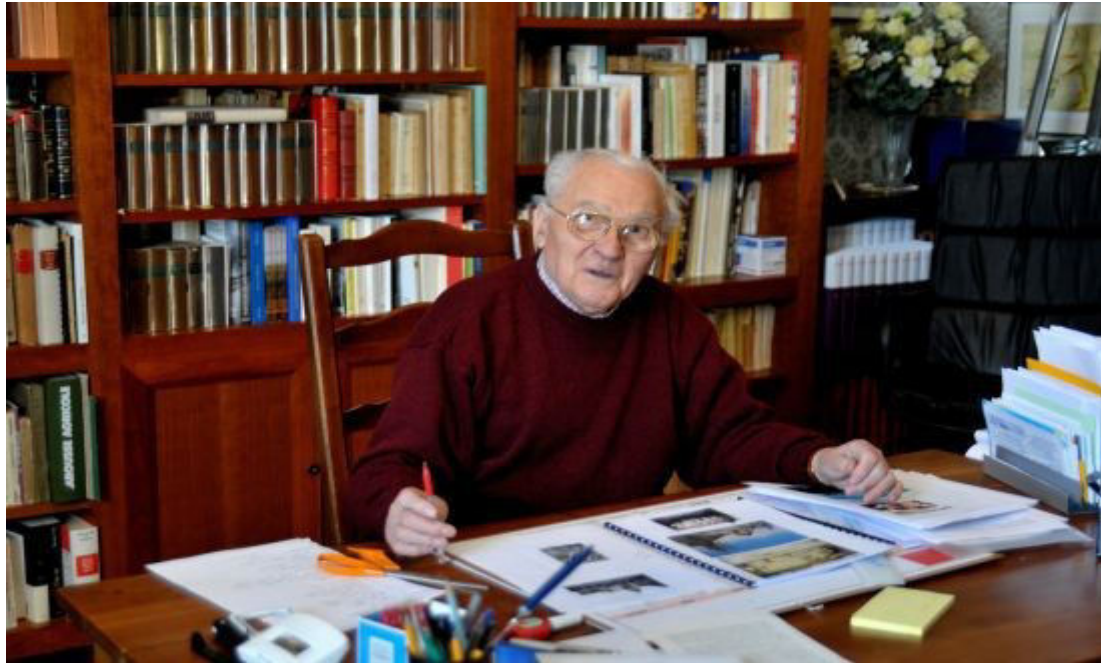
A cette occasion, notre association a remis le **prix Pierre Dumont** qui récompense un travail écrit historique ou littéraire consacré à la Gascogne gersoise, a été décerné à René Poques pour son livre « Les lettres de l'oubli » publié chez Nombre7 éditions.



Le prix Messimy- prix de la Société Archéologique du Gers qui récompense une restauration, un sauvetage d'un élément du patrimoine en Gascogne gersoise a été remis par Renaud Gagnaire, arrière-petit-fils du général-ministre Messimy à Marie-Hélène et Yves Bondu pour la restauration remarquable du moulin de Riguepeu.



Avec Georges et Geneviève Courtès, nous étions lundi 1^{er} novembre à la belle réception donnée au château de Cassaigne pour l'anniversaire de notre confrère Henri Faget qui fêtait ses 100 ans. Amoureux de l'Histoire et du Patrimoine gascon, il avait repris le grand domaine familial en 1942 puis il était devenu un pionnier du tourisme rural, excellent ambassadeur de l'Armagnac et du Gers. A la retraite, il a publié plusieurs livres et articles sur l'Histoire de Cassaigne et de Condom.



Actualités du mois d'octobre :

Patrimoine : effondrement d'une partie de la façade du château du Tauzia durant l'été 2021 :



Château du Tauzia – façade 2020 façade 2021

Quelques spectacles, expositions ou conférences :

Château de Lavardens, retour de l'exposition des santons, une promenade toujours agréable.

Auch, vendredi 5 novembre 2021, au Centre Cuzin, pièce de théâtre « *Matin brun* » de Franck Pavloff, sur le thème de la résistance allemande, proposée par l'Association nationale des Anciens Combattants et de la Résistance.

St-Elix-Theux, samedi 13 novembre 2021 à 15 h, conférence sur la guerre franco-prussienne de 1870-1871 et les 72 jours de la Commune de Paris, diaporama et lecture de textes par Mme Taffoneau et les membres de l'association Acta.

Condom, vendredi 19 novembre 2021 à 20h 30, au Théâtre des Carmes, spectacle « *Aux champs d'honneur* » (mémoire de la Première Guerre mondiale) par la Cie Les parcheminiers.

Cette représentation est programmée conjointement entre le Lycée Bossuet de Condom et le théâtre de la ville.

Les 5, 6 et 7 novembre à Terraube, Condom et Lectoure, concerts d'orgues

Sortie du dernier livre d'Alain Rançon : « *Condom-en-Armagnac 1860-1960. Portrait en images.* » d'après une collection de cartes postales.

Le mercredi 1^{er} décembre à 20H 30, à la mairie de Vic-Fezensac, conférence de Jean-Paul Passama : "Recensement de Vic en 1861 : démographie, métiers, patronymes et petites histoires. »

- **Communication :**

Benoît Cursente, Franchises et monumentalisation d'un castelnau d'après les coutumes inédites de Cézán datées du 6 octobre 1312.

Cézán est un village de type castelnau. Cette charte inédite est le résultat d'un rapport de forces entre les seigneurs et la communauté d'habitants organisée en consulat pour une oligarchie bourgeoise qui domine le reste de la population. Ces notables ont négocié âprement jusqu'à obtenir des avancées sans équivalent ailleurs comme la possibilité de tenir des moulins, des pêcheries, des pigeonniers etc. Le curseur du rapport des forces entre seigneur et habitants s'est déplacé en leur faveur. Le programme de renforcement des fortifications du castrum est comme le couronnement, militaire et symbolique, de ce nouvel ordre social. Il résulte de l'insécurité des temps liées aux guerres privées menées par les seigneurs locaux qui ravagent régulièrement les campagnes gasconnes. Le point de départ des murailles est la maison forte du seigneur appuyée contre la porte de ville. Elle est aujourd'hui occupée par la mairie. A voir le village actuel, le projet de construction très ambitieux et peut-être trop onéreux n'a pas été réalisé. Sans doute n'était-il qu'une illusion. Mais le rêve fait pleinement partie de l'histoire des hommes. Certaines constructions municipales actuelles surdimensionnées par rapport à la taille de nos villages en sont peut-être encore le reflet.



**Original de la charte de coutumes de Cézan datée du 6 octobre 1312
parchemin en latin; L: 62 cm H: 146 cm ; AD 64, cote E 2224.**

Mathilde Pigeon et Thomas Jarry, *Séduction et grossesse* » : sexualité, filiation et violence en Astarac au XVIII^e siècle d'après les sources notariales et judiciaires.

Le 14 juin 1775, le juge général d'Astarac reçoit la plainte de Françoise Baqué, habitante de Moncassin (près de Mirande), contre Michel Gouzene, de la même paroisse, pour «séduction et grossesse». Le dossier d'instruction, conservé aux Archives départementales du Gers, sous la cote 6B 91, recueille la plainte de Françoise Baqué, des témoignages de paroissiens et l'interrogatoire de Michel Gouzene. Légitimement marié, ce dernier entretient depuis six ans une relation extra-conjugale avec Françoise Baqué, enceinte pour la quatrième fois au moment du dépôt de plainte. Cette affaire donne ainsi un aperçu de la situation des femmes à l'époque moderne, lorsqu'elles sont confrontées à une grossesse illégitime et non désirée.

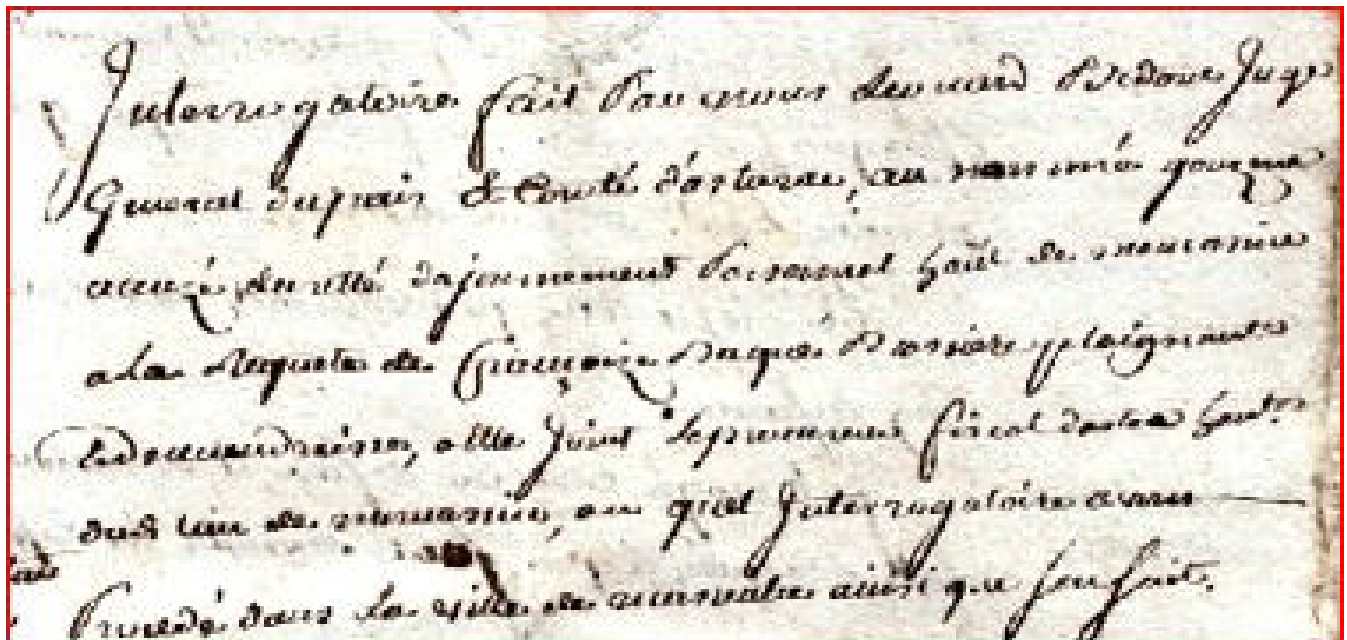


Figure : « Interrogatoire fait par Léonard Bedout, juge général du païs & comté d'Astarac, au nommé Gouzene, accusé décretté d'ajournement personnel, habitant de Moncassin, à la requête de Françoise Baqué, brassière, plaignante et demandrresse, à elle joint le procureur fiscal d'Astarac, habitante dudit lieu de Moncassin, auquel interrogatoire avons procédé dans la ville de Masseube, ainsi que s'ensuit [...]. », Arch.dép. Gers, 6B/91, 6 août 1775.

- Le président remercie l'assistance et donne rendez-vous au mercredi 1^{er} décembre prochain à la maison de la SAG, 13 place Salluste du Bartas, pour la séance mensuelle

Bernard Hoerni, *Les bovins en Gascogne, histoire, légendes, traditions*

J-Paul Fontan, *L'ouragan du 16 mai 1971 et ses conséquences dans le monde agricole gersois* .

Bonne lecture
Jacques Lapart,
Président de l'association.